

Le Volontariat International en Entreprise, V.I.E

La solution RH pour votre développement international

VOUS SOUHAITEZ

- ▶ Étudier ou prospecter de nouveaux marchés
- ▶ Construire ou dynamiser un réseau d'agents ou distributeurs locaux
- ▶ Créer et mettre en place une structure à l'étranger
- ▶ Renforcer, techniquement ou commercialement, les équipes locales

PENSEZ AU V.I.E

UNE FORMULE SOUPLE, SIMPLE ET ATTRACTIVE



QU'EST-CE QUE LE V.I.E ?

UNE FORMULE FLEXIBLE

Le V.I.E permet de confier à un jeune, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger d'une durée de 6 à 24 mois selon vos projets.

UN STATUT PRIVILEGIE

De statut public, le V.I.E est placé sous l'autorité du Ministère des Affaires Etrangères. Il n'existe donc pas de lien contractuel entre le V.I.E et l'entreprise qui sont, de plus, exonérés de toutes charges sociales en France.

UNE GESTION SIMPLIFIEE

La gestion administrative, juridique et sociale est assurée par Business France, l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française.

A QUI S'ADRESSE LE V.I.E ?

Toute entreprise française souhaitant développer ses projets export peut bénéficier de cette procédure, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, et sans limite du nombre d'affectations.

Le volontaire international est hébergé à l'étranger par une structure d'accueil qui peut être une filiale, un bureau de représentation, une succursale...

Vous ne disposez pas d'hébergement professionnel local ?

Business France vous propose des solutions de portage par un grand groupe français installé dans le pays visé ou d'un hébergement au sein des chambres de commerce françaises à l'étranger, des bureaux Business France ou via le réseau des conseillers du commerce extérieur de la France.

POUR QUELS TYPES DE MISSION ?

Tout types de mission, commerciale ou technique :

- ▶ Réalisation d'études de marchés, prospection commerciale
- ▶ Animation d'un réseau de distributeurs ou d'agents locaux
- ▶ Accompagnement d'un nouveau contrat ou chantier
- ▶ Contrôle de gestion, audit
- ▶ Gestion de production, qualité...

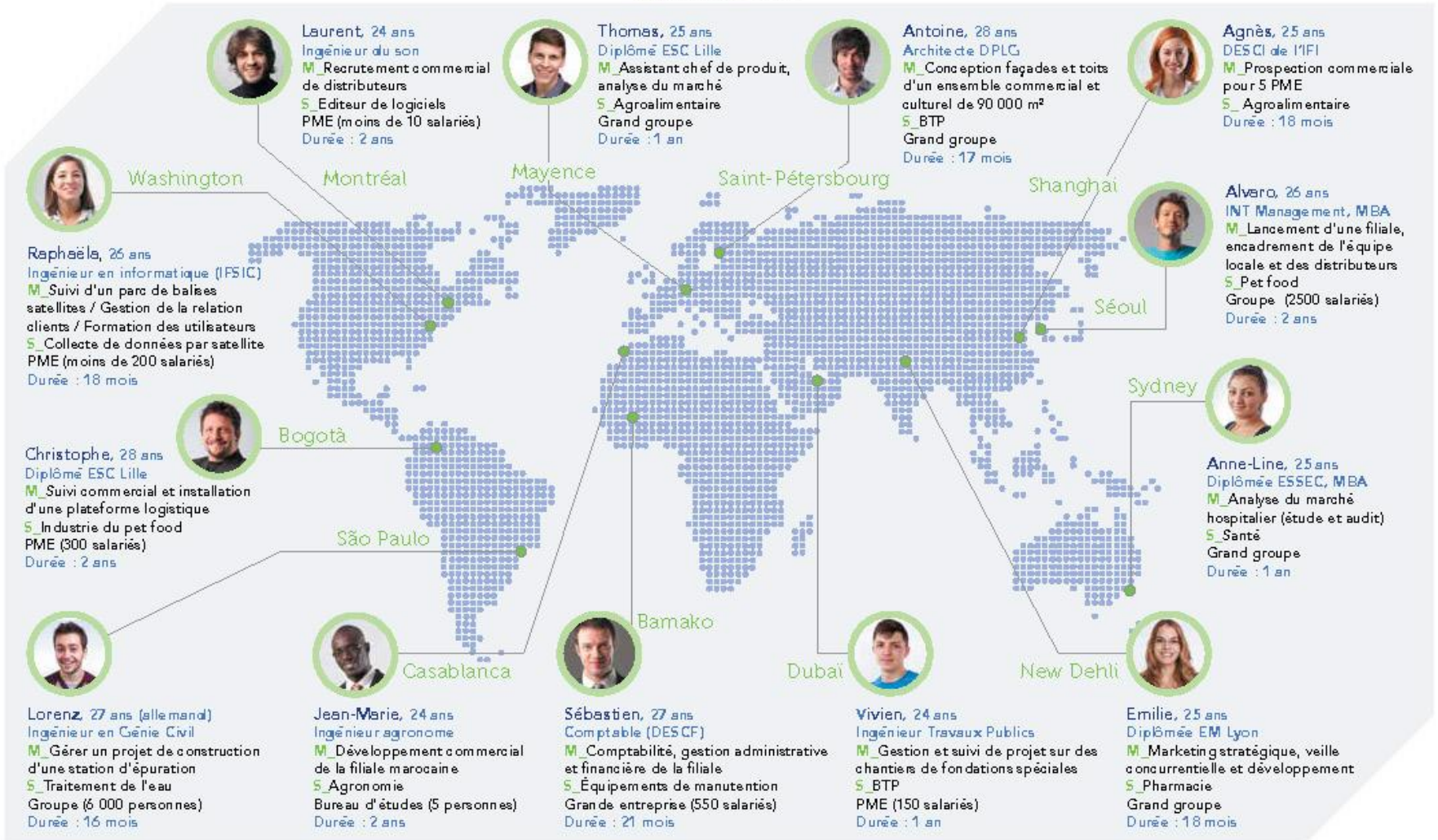
Les missions se déroulent dans **un pays ou une zone géographique** (jusqu'à 8 pays) **à temps plein ou partagé**.

La durée des missions est **modulable**, de 6 à 24 mois, et **renouvelable une fois** (dans la limite des 24 mois).

Le V.I.E peut être formé en France en début de mission (dans la limite de 165 jours par année de mission).

EXEMPLES DE MISSIONS

M_ : mission / S_ : secteur



QUI SONT LES CANDIDATS ?

Un vivier de plus de 65 000 candidats motivés par l'international
consultable sur export.businessfrance.fr/vie

DES HOMMES ET DES FEMMES QUALIFIÉS ET RAPIDEMENT OPÉRATIONNELS

- ▶ 58% ont entre 25 et 28 ans et ont déjà une expérience professionnelle
- ▶ 80% ont un niveau d'études Bac+5 et plus
- ▶ Près de la moitié sont diplômés d'écoles d'ingénieurs ou de commerce

De nationalité française ou ressortissants d'un pays de l'Espace Économique Européen,

AU PROFIL INTERNATIONAL

La plupart a déjà une expérience à l'étranger et maîtrise plusieurs langues (35 sont recensées au total).

Business France peut vous aider à présélectionner un candidat et diffuser gratuitement une offre de mission.

LES AVANTAGES POUR LES CANDIDATS

UNE INDEMNITÉ DÉFISCALISÉE EN FRANCE

De 1 400 à 4 300 € par mois selon les pays.

UN STATUT PUBLIC PROTECTEUR

- ▶ Couverture sociale prise en charge pour le V.I.E et ses ayants droit
- ▶ Durée de mission validée pour la retraite et l'assurance vieillesse
- ▶ Tutelle administrative du bureau Business France

UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI

- ▶ Une expérience à forte responsabilité très prisée des recruteurs
- ▶ Une expérience humaine hors norme
- ▶ Le taux d'emploi des V.I.E en sortie de mission s'élève à 94%
- ▶ 95% des entreprises interrogées considèrent le V.I.E comme un vivier de recrutement

QUEL EST LE COUT D'UN V.I.E ?

LE COUT D'UN V.I.E EST COMPOSE DE :

- ▶ **L'indemnité du volontaire :**
de 1 400 à 4 300 € par mois selon le pays d'affectation.
- ▶ **Les frais mensuels de gestion et de protection sociale :**
de 225€ à 440 € HT (tarif pouvant varier selon le nombre de V.I.E en poste).
- ▶ **Les frais de voyage et de transport de bagages** (un aller/retour).
- ▶ **Les dépenses opérationnelles** liées à la nature de la mission :
frais de déplacement, frais de fonctionnement du bureau...

QUELQUES EXEMPLES DE COÛT ANNUEL PAR PAYS D'AFFECTATION :

► COÛT REFACTURÉ PAR Business France

Base : C.A < 50 M €, mission de 12 mois (Barème : novembre 2018)

Ces coûts intègrent l'indemnité mensuelle et les frais de couverture sociale et frais de gestion

(Montants indicatifs hors taxes)

Kenya : 31 162,20 €

Tanzanie : 28 524,48 € (prise en charge du logement par l'entreprise)

Ethiopie : 32 833,80 €

Madagascar : 30 189,24 €

Mozambique : 37 143,72 €

Maurice : 31 236,20 €

Comores : 34 807,92 €

Afrique du Sud : 26 384,64 €
(Johannesburg)

(Exemple Kenya : le V.I.E reçoit une indemnité mensuelle de : 2 362,85 €)

► BUDGET GLOBAL

Frais de déplacements, de fonctionnement de la structure d'accueil, logement, ...

ESTIMEZ VOTRE BUDGET V.I.E EN LIGNE !

Calculez votre budget V.I.E sur <https://export.businessfrance.fr/formule-vie/vie-en-bref.html>



The screenshot shows the Business France website interface. At the top, there are navigation tabs for 'Business France', 'V.I.E volontariat international en entreprise', and 'La Librairie du commerce international'. Below the navigation is a banner with the text 'Une croissance encadrée pour votre entreprise, sur le terrain.' and a photo of three people. A secondary banner reads 'Base de données PROAO Ne manquez aucun projet ou appel d'offres international'. The main content area is titled 'V.I.E en bref' and includes a sub-section 'LE V.I.E : DES COMPÉTENCES EXPORT POUR VOTRE ENTREPRISE'. A sidebar on the left lists various V.I.E services. On the right, a 'Vos outils' menu is visible, with the option 'Estimez votre budget V.I.E en ligne' highlighted by a red box. Other options in the menu include 'Accédez à votre Espace Client E-VIE', 'Téléchargez le guide pratique V.I.E', and 'Déposez votre premier dossier d'affectation'.

Avantages financiers pour les PME :

- ▶ Frais réduits de gestion et de protection sociale
- ▶ Subventions régionales possibles
- ▶ Les dépenses liées à un V.I.E sont éligibles au prêt de développement export Bpifrance
- ▶ Intégration du budget V.I.E dans un contrat d'assurance-prospection bpifrance-garantie
- ▶ Bénéfice d'un crédit d'impôt export
- ▶ Formule du temps partagé : vous bénéficiez d'un volontaire tout en partageant ses services et son coût avec d'autres entreprises, de votre filière professionnelle ou de votre région.

LA FORMULE « PME : clés en main »

Pour vous simplifier l'accès au V.I.E,
Business France met en place des **solutions d'accompagnement adaptées aux problématiques des PME** :

- ▶ **L'aide au recrutement** : accompagnement dans votre recherche de candidats et aide à la sélection des profils adaptés.
- ▶ **L'assistance administrative** : aide à la constitution des dossiers et des formalités administratives (visa et/ou permis de travail).
- ▶ **La recherche d'une structure d'accueil** : identification d'un hébergement professionnel pour le volontaire via :
 - la solution de portage par un grand groupe,
 - Les bureaux Business France,
 - les Conseillers du Commerce Extérieur de la France,
 - ou le réseau des CCI françaises à l'étranger.
- ▶ **Le suivi du volontaire** : à défaut d'encadrement par un cadre résidant sur place, Business France propose un parrainage par un Conseiller du Commerce Extérieur ou grâce à l'appui et le conseil des CCI françaises à l'étranger.

COMMENT RECOURIR AU V.I.E ?

Votre entreprise est-elle déjà utilisatrice ?

non

Contactez nos conseillers

Par e-mail à infoVIE@businessfrance.fr et bénéficiez de toute l'information adaptée à vos projets V.I.E.

oui

Avez-vous une structure d'accueil à l'étranger ?

non

L'identification d'un bureau

Business France vous accompagne dans la recherche d'une solution adaptée : hébergement par un grand groupe français, un bureau Business France ou une antenne de Chambre de Commerce et d'Industrie à l'étranger...

oui

Avez-vous identifié un candidat ?

non

La recherche et sélection du candidat

- ▶ Dépôt de l'offre de mission en ligne
- ▶ Consultation de la cvthèque
- ▶ Participation à des Forums V.I.E et/ou écoles
- ▶ Recherche de profil particulier par nos chargés de recrutement V.I.E, spécialisés par métier.

oui

La demande d'affectation

L'entreprise en France remplit un formulaire de demande d'affectation précisant notamment la durée et l'objet de la mission, la structure et le pays d'accueil, le candidat choisi. Si elle utilise pour la 1^{ère} fois le V.I.E, elle dépose également une demande d'agrément.

Les demandes d'affectation et d'agrément sont déposées en ligne sur www.businessfrance.fr

L'intégration du V.I.E

Délai d'instruction : 6 à 8 semaines

L'entreprise se charge de l'**obtention du visa et/ou permis de travail**. Business France fournit toutes informations utiles à ce sujet. Journée d'intégration à Business France. Affectation du volontaire en France pour débiter sa formation ou directement dans le pays d'accueil.

LES CLES DE LA REUSSITE

LA FORMATION DU V.I.E

- ▶ Au début de la mission, dans votre entreprise en France (165 jours maximum).
- ▶ Avant la mission, dans le cadre d'un CDD ou d'un stage.

L'INTEGRATION DU V.I.E

- ▶ La présence à la journée de préparation Business France est obligatoire. Elle vise à informer le volontaire sur ses droits et obligations.
- ▶ Sur place, le bureau Business France reçoit le V.I.E et lui rappelle ses droits et obligations. Elle pourra le conseiller dans ses démarches personnelles.

LE SUIVI DU V.I.E

L'adaptation et l'encadrement du V.I.E doivent d'abord être une préoccupation de son supérieur hiérarchique. Il doit définir précisément les objectifs et assurer régulièrement un suivi.

LA FIN DE MISSION

Le V.I.E effectue un bilan avec son supérieur hiérarchique direct. Vous pouvez étudier la possibilité de le recruter au sein de l'entreprise (en 2011, 67% des utilisateurs du dispositif déclarent avoir proposé un poste au V.I.E à l'issue de sa mission).

EN RESUME

- ▶ **UNE ALTERNATIVE A L'EXPATRIATION ET AU RECRUTEMENT LOCAL**
- ▶ **UNE GESTION SIMPLIFIEE DE VOS EQUIPES A L'ETRANGER**
- ▶ **UN CADRE FLEXIBLE POUR L'ENTREPRISE ET PROTECTEUR POUR LE VOLONTAIRE**
- ▶ **UNE OPPORTUNITE DE TESTER DE JEUNES POTENTIELS EN VUE D'UN RECRUTEMENT**
- ▶ **86% DES ENTREPRISES CLIENTES RECOMMANDENT A UNE ENTREPRISE DE MEME PROFIL DE METTRE EN PLACE DES MISSIONS V.I.E**



Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr

Pour la mise en œuvre d'un projet :

Business France – Cellule V.I.E./PME

n°Azur : 0810 659 659

email : infovie@businessfrance.fr

http://www.bsmcom.fr/BSM_BF_Clip_Afrique_Energie_ST_web.mp4